DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2016-240

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Matière : Institutions et vie politique

> Séance du Conseil Municipal du 20 septembre 2016, Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Sous matière : Désignation de représentants

Présents: GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, SOULIER Agnès, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, POUPEAU Nathalie, SERIS-MAHE DE TAURY Marion,

COMMISSION COMMUNALE DE DELEGATION DE SERVICES PUBLICS -

OBJET:

DEPOT DES LISTES POUR L'ELECTION DE SES MEMBRES

CONDITIONS DE

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations:

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme GIRAL Hélène, Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe. M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à Mme POUPEAU Nathalie,

Secrétaire: Mme EL KAHAZ Sarah,

LE NOMBRE DE CONSELLERS NUMCIPALIX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU: 14.09,2016

AFFICHAGE EN DATE DU: 14.09.2016

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU: 27.09.2016

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été procédé par délibération N°179 du 28 avril 2014 à l'élection des membres de la commission communale de Délégation de Services Publics en application du Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement des articles L 1411-5, D1411-3. D1411-4 et D1411-5.

Suite à la démission d'un conseiller municipal, il a été procédé par délibération N°2015-374 du 16 décembre 2015 à l'élection de nouveaux membres de la commission communale de Délégation de Services Publics.

Compte tenu du décès de M. Gérard GRIMAUD, Conseiller Municipal suppléant à la dite commission et en l'absence de dispositions règlementaires ou législatives permettant de pourvoir à son remplacement par un suppléant, il s'avère nécessaire de procéder à de nouvelles élections.

Toutefois, avant de procéder à la constitution de la nouvelle commission par élection de ses membres, il convient conformément à l'article D 1411-5 du Code Général des Collectivités territoriales, de fixer les conditions de dépôt des listes qui seront à transmettre dans un délai de 8 jours avant le prochain conseil municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

FIXE comme suit, les conditions de dépôt des listes de la commission de délégation de services publics :

- Les listes seront déposées ou adressées à la Ville de Castelnaudary à l'attention de Monsieur le Maire, au plus tard 8 jours avant la séance du Conseil Municipal à laquelle sera inscrit à l'ordre du jour, l'élection des membres de la commission,
- Les listes, pourront comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, conformément à l'article D 1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats, aux postes de titulaires et de suppléants.

PREND ACTE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 20 septembre 2016.

Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :

Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :

2 6 STP 2

Par délégation,

Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE

Accusé de réception de Préfecture du 26/09/2016 N°011-211100763-20160920-2016-240db-DE